

BUDGET 2018

LE BUDGET EN QUELQUES LIGNES

Montant total des prévisions budgétaires : 2.154.098 €

Fonctionnement : Le budget prévisionnel 2018 (1.000.959 €) est en baisse par rapport au prévisionnel de 2017 (1.289.825 €). Les dépenses de personnel représentent plus de 58% des dépenses réelles de fonctionnement et mobilisent 48% des ressources réelles de fonctionnement et ce alors même que le nombre de salariés diminue (arrêt des contrats aidés). Le résultat prévisionnel envisagé dépendra en grande partie d'un contrôle maîtrisé des charges courantes.

Investissement : Les dépenses prévisionnelles 2018 (1.153.139 €) sont en hausse de celles prévues au budget 2017 (934.689 €), cette hausse reposant pour l'essentiel sur les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Autofinancement : Compte tenu des travaux importants mis en chantier en 2018, et sûrement achevés avant la fin de l'année, la commune a, contrairement aux années précédentes, mobilisé la totalité de ses ressources propres accumulées depuis plusieurs années maintenant.

Fiscalité : Pour la 5^{ème} année consécutive, après une baisse en 2013, les taux des impôts locaux ne sont pas augmentés.

Emprunt : Conformément aux engagements de la Municipalité, aucun recours à l'emprunt n'est prévu au budget 2018.

LE BUDGET DANS LE DETAIL SECTION DE FONCTIONNEMENT

PETIT LEXIQUE BUDGETAIRE

Budget Primitif : voté par le Conseil municipal, il fixe, pour l'année, les dépenses et recettes prévues.

Equilibre budgétaire : la loi impose que les budgets des communes soient équilibrés. Le montant des recettes est donc strictement égal à celui des dépenses.

Le budget est constitué de deux sections, elles-mêmes subdivisées en dépenses et recettes.

La section de fonctionnement couvre toutes les dépenses et recettes courantes de la commune :

Dépenses : charges de personnel (salaires), d'entretien (bâtiments, matériels) et des fournitures (eau, électricité), subventions aux associations, remboursement des intérêts des emprunts.

Recettes : produit des impôts locaux, des revenus liés à l'utilisation des services municipaux (piscine, gîtes, ...) et des dotations de l'Etat.

La section d'investissement correspond aux dépenses et recettes liées aux grands projets de la commune :

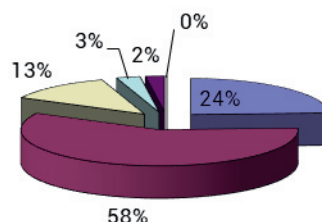
Dépenses : travaux de bâtiments, voirie, acquisitions immobilières et mobilières, remboursement du capital des emprunts.

Recettes : Dotations d'investissement de l'Etat, du Conseil départemental ou Régional, emprunts, autofinancement.

DEPENSES

Charges à caractère Général	185.450 €
Charges de personnel	445.759 €
Autres charges de gestion courante	95.046 €
Atténuation de produits	21.095 €
Charges financières	16.851 €
Charges exceptionnelles	23 €
Dépenses imprévues	22.953 €
Transferts entre sections	17.422 €
Autofinancement prévisionnel	196.720 €

REPARTITION DES DEPENSES REELLES

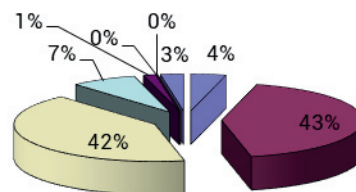


■ Charges caractère général	■ Charges de personnel
■ Autres charges gestion courante	■ Atténuation de produits
■ Charges financières	■ Charges exceptionnelles

RECETTES

Produits des services	40.012 €
Impôts et taxes	426.868 €
Dotations et Participations	417.827 €
Autres produits de gestion courante	75.600 €
Atténuation de charges	14.204 €
Produits exceptionnels	205 €
Transferts entre sections	26.243 €
Excédent antérieur	0 €

REPARTITION DES RECETTES REELLES



■ Produits des services	■ Impôts et taxes
■ Dotations participations	■ Autres produits gestion courante
■ Atténuation de charges	■ Produits financiers
■ Produits exceptionnels	■ Transfert entre sections

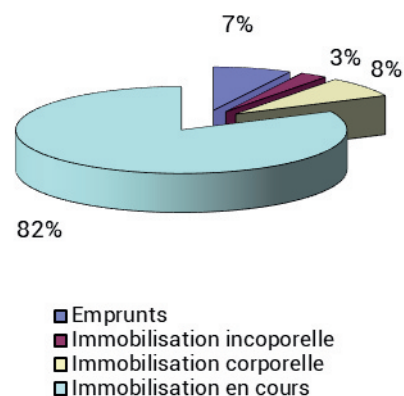
LE BUDGET DANS LE DETAIL

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursement des emprunts	65.162 €
Immobilisations Incorporelles	22.637 €
Immobilisations Corporelles	65.643 €
Immobilisations en Cours	699.600 €
Dépenses imprévues	20.000 €
Déficit Antérieur	235.568 €
Opérations d'ordre	
Transfert entre sections	26.243 €
Opérations patrimoniales	18.286 €

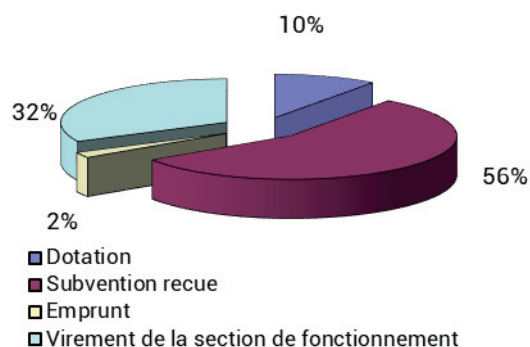
REPARTITION DES DEPENSES REELLES



RECETTES

Dotations	61.000 €
Subventions	339.181 €
Emprunt (cautions)	12.500 €
Autofinancement 2017	417.751 €
Cessions	0 €
Autofinancement prévisionnel 2018	196.720 €
Opérations d'ordre	
Transfert entre sections	17.422 €
Opérations patrimoniales	18.286 €

REPARTITION DES RECETTES REELLES



LES PROJETS 2018

PROJET	DEPENSES	SUBVENTIONS	AUTOFINANCEMENT
ACHAT MOBILIERS-MATERIELS	7.944 €		7.944 €
TRAVAUX BATIMENTS	17.000 €		17.000 €
ACQUISITIONS FONCIERES	5.000 €		5.000 €
PLU	8.695 €		8.695 €
AVAP	11.289 €	8.753 €	2.536 €
ADAP ACCESSIBILITE	699.600 €	316.655 €	382.945 €
CIMETIERE	6.580 €		6.580 €
SECURITE ROUTIERE ABRI BUS	31.722 €	13.773 €	17.999 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

PETIT LEXIQUE BUDGETAIRE

Le budget primitif et le budget supplémentaire sont des états de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif, relevé exhaustif des opérations de recettes et dépenses réalisées dans un exercice comptable donné.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le Maire et le Comptable Public Municipal, comptable de la commune, il y a deux types de comptes :

- d'une part, le compte du Maire (compte administratif ou C.A.)
- d'autre part, celui du Comptable (compte de gestion). Le compte de gestion est confectionné par le Comptable Public Municipal qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Il est le « miroir » du compte administratif.

VUE D'ENSEMBLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget Total en dépenses et recettes 1.304.825,00 €

Réalisation Dépenses **813.857,01 €**
Réalisation Recettes **1.321.886,58 €**

Résultat de l'exercice : **+ 257.427,08 €**
+ Résultat antérieur : **+ 250.602,49 €**
= Résultat cumulé (A) : **+ 508.029,57 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget Total en dépenses et recettes 900.786,00 €

Réalisation Dépenses **474.663,16 €**
Réalisation Recettes **423.442,09 €**
Résultat antérieur **- 184.346,15 €**

Résultat de l'exercice (B) : **- 235.567,22 €**

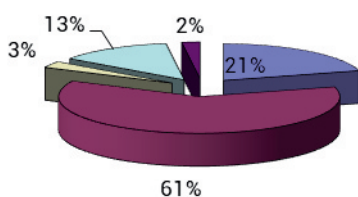
Résultat de clôture (A+B) : **+ 272.462,35€**

LE C.A. EN GRAPHIQUES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

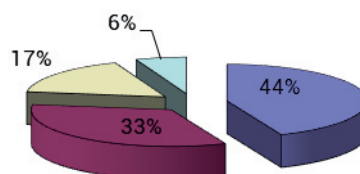
Ci-après, un commentaire du Maire est associé à chaque élément.

DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT 2017



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières

DETAIL CHARGES COURANTES



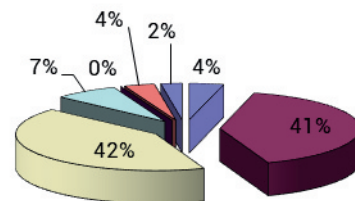
- 60 - Achats et variation de stocks
- 61 - Services extérieurs
- 62 - Autres services extérieurs
- 63 - Impôts, taxes et versements assimilés

Si, par rapport à 2016, les charges courantes de fonctionnement baissent (-49.000 €), la maîtrise de ces dépenses est cependant obérée par la hausse de dépenses de personnel (hors remboursement sur contrats aidés et maladie), qui, fin 2017, représentent 61 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Hors produits exceptionnels, liés à des ventes immobilières par nature peu fréquentes, les produits réels de fonctionnement sont en hausse de 40.700 € par rapport à 2016. Cette hausse repose principalement sur les remboursements sur salaires (contrats aidés, maladie).

Dotations et fiscalité représentent près de 80 % des recettes réelles de fonctionnement.

RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT 2017

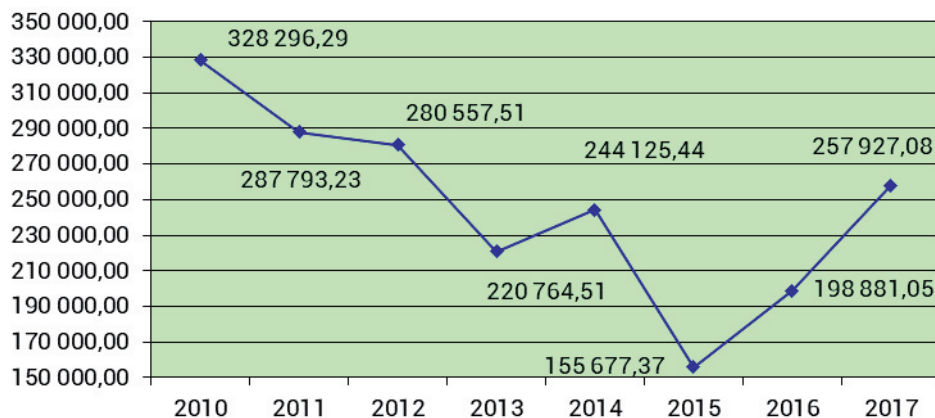


- 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 013 - Atténuations de charges

Par rapport à 2016, progression du résultat 2017 d'environ 58.000 €.

Cette situation est la résultante d'un effet ciseaux, baisse des dépenses courantes et hausse de certaines recettes.

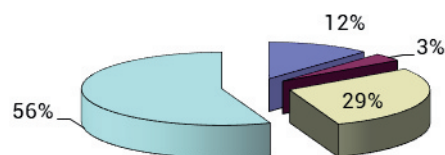
RESULTAT FONCTIONNEMENT



LE C.A. EN GRAPHIQUES SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans la mesure où le remboursement des emprunts ne représente que 11 % des dépenses d'investissement, la commune concentre donc l'essentiel de ses dépenses sur des dépenses d'équipement : achat de mobilier, travaux sur les bâtiments communaux, plu,

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- 164 - Emprunts
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations
- 23 - Travaux en cours

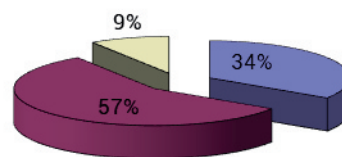
Citons notamment :

VOIRIE ÉCLAIRAGE	SPORT LOISIRS	BÂTIMENTS COMMUNAUX	PLAN LOCAL URBANISME	AMENAGEMENT URBANISME
25 751 €	21 600 €	209 632 €	14 166 €	31 417 €
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Skate-park 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers municipaux • Travaux bâtiments communaux • Achat mobilier & matériel 		<ul style="list-style-type: none"> • Entrée Ouest trottoirs

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Comme en 2016, la commune a privilégié l'autofinancement de ses dépenses d'équipement en lieu et place d'un financement partiel ou total par l'emprunt. A noter, par rapport à 2016, la part plus importante des subventions d'investissement versées par le département, la région ou l'état. Ces subventions étant liées à la finalisation de différents programmes de travaux (exemple : Ateliers municipaux)

Autofinancement 262 535.39 €

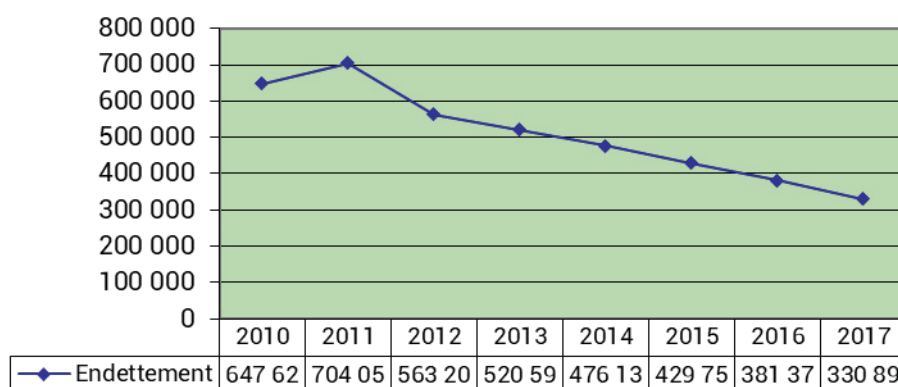


- Dotation hors réserves
- 13 - Subventions participations
- 024 - Produit des cessions

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'endettement de la commune, en l'absence de nouveaux emprunts, diminue mécaniquement et contribue à maintenir le ratio endettement/autofinancement un niveau inférieur aux moyennes départementales.

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



LES TAUX D'IMPOSITION

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	19,65 %	19,65 %	16,29 %	16,29 %	16,29 %	16,29 %
Taxe Foncier Bâti	20,62 %	20,62 %	20,58 %	20,58 %	20,58 %	20,58 %
Taxe Foncier non Bâti	83,01 %	83,01 %	68,82 %	68,82 %	68,82 %	68,82 %
CFE (Professionnels)	21,67 %	21,67 %	17,30 %	17,30 %	17,30 %	17,30 %

La municipalité, respectueuse de son engagement, n'a pas cette année augmenté ses taux d'imposition, stables depuis maintenant 3 ans.